

# AUBERGES 2018

DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR LES JEUNES

Agés de 18 à 25 ans

Résidant en Bretagne



## STAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DE L'ANIMATION, TOURISME ET HOTELLERIE RESTAURATION EN BELGIQUE

Date : Du 16 avril au 11 mai 2018



Jeunes à Travers le Monde (JTM) propose aux jeunes en recherche d'emploi de Bretagne entre 18 et 25 ans de réaliser un **stage professionnel** de 4 semaines dans une **auberge de jeunesse en Belgique**. Les jeunes sont accompagnés avant, pendant et au retour du séjour

par l'association JTM. Les frais de logement sur place ainsi que le petit-déjeuner sont pris en charge par les auberges partenaires. Les jeunes bénéficient d'une participation financière Erasmus+ pour couvrir les frais de transport, nourriture et autres.



Auberges offre une expérience permettant de découvrir les métiers de de l'hôtellerie-restauration, du tourisme et de l'animation, de développer l'autonomie et d'évoluer dans un environnement interculturel. A la fin du stage, un certificat Europass ainsi qu'une attestation de formation sont remis par JTM.

Attention: il est obligatoire d'être suivi par une mission locale pour pouvoir participer à ce projet de mobilité.

## DISPOSITIF DE MOBILITÉ :

Stage de la formation professionnelle (animation, tourisme, hôtellerie-restauration) en Belgique de 4 semaines (du 16 avril au 11 mai 2018)

## PUBLIC :

- Âgés de 18 à 25 ans
- Résidant en Bretagne
- Suivis par une mission locale

- Inscrit dans une agence Pôle Emploi
- Inscrit au régime général de la sécurité sociale de Bretagne
- Aucun critère de formation ou de diplôme n'est requis

## ASPECTS FINANCIERS :

- Possibilité sous conditions de conserver les allocations chômage (ARE) ou la garantie jeune pendant le séjour
- Couverture sociale (protection maladie, accident de travail)
- Prise en charge de l'hébergement et le petit-déjeuner
- Participation financière pour couvrir les frais de transport, nourriture et autres

## ACCOMPAGNEMENT :

JTM accompagne les candidats

- Avant le départ (accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ)
- Pendant (chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM)
- Et après le séjour (session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation)

## CALENDRIER :

- 15 février Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- 20 et 21 février Entretiens de sélection (à JTM)
- 1 mars Date limite de remise des pièces administratives
- 27 et 28 mars Séminaire de préparation au départ (à JTM)
- du 16 avril au 11 mai Stage professionnel dans une auberge de jeunesse
- 22 et 23 mai Séminaire de retour (à JTM)

## POUR CONSTITUER UN DOSSIER JTM :

- Remplir un dossier de candidature et le bulletin d'adhésion ([téléchargeables sur notre site Internet](#))
- Joindre un Curriculum Vitae (en français)
- Joindre une attestation d'inscription à Pôle Emploi
- Joindre la notification de droits ARE (ouverture ou refus) Pôle Emploi
- Joindre une attestation d'inscription à la CPAM de Bretagne au nom du jeune

JEUNES À TRAVERS LE MONDE  
Espace Anne de Bretagne,  
15, rue Martenot 35000 RENNES  
[www.international-jtm.com](http://www.international-jtm.com) - [jtm.info@international-jtm.com](mailto:jtm.info@international-jtm.com)  
**Ouverture au public:** du mardi au jeudi de 14h à 17h30  
**Accueil téléphonique:** du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30  
(Tél. : 02 99 78 35 36)



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.  
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues